

LETTRE D'INFO

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

Le 28 janvier 2026

N° 66



LES VŒUX DE LA PRÉSIDENTE DE FNE NA

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous adresse, en mon nom et en celui de toute l'équipe de FNE Nouvelle-Aquitaine, mes meilleurs vœux pour 2026!

Promesses, demandes, souhaits, engagements, nos vœux pour cette nouvelle année se renouvellent mais contiennent toujours un même objectif: pouvoir vivre aujourd'hui et demain dans un monde sain.

La simplicité de cet énoncé recèle une immense ambition que portent bénévoles, collaboratrices et collaborateurs de nos associations.

Merci à elles et à eux pour leur investissement, en temps, en énergie, en échanges, en rédactions, en interventions, au sein de toutes les associations de notre réseau, dans un contexte géopolitique, économique, financier, incertain, voire inquiétant.

L'année 2025 s'est terminée sur des attaques et des dégradations commises à l'encontre des locaux de NE17 à Surgères, de Vienne Nature et PCN à Fontaine le Comte, de FNE Limousin au centre de la Loutre. Nous avons fait bloc autour de nos collègues et dénoncé ces violences qui ne règlent rien et crispent les relations.

Nous avons collectivement fait le choix du dialogue et de la participation, des outils du droit, des études scientifiques, de la gestion d'espaces naturels, des mobilisations contre des projets locaux néfastes. C'est ainsi que nos associations agissent et obtiennent des résultats!

La solidarité irrigue nos engagements, et l'enthousiasme reste un moteur extraordinaire qui se diffuse par contagion.

Merci pour tout ce que nous avons fait ensemble en 2025, et pour tout ce que nous allons réaliser en 2026!

Et au plaisir de se retrouver pour échanger en direct, le sel de la vie!
Isabelle

SOMMAIRE

Continuons à préserver la démocratie environnementale ! - P.2

Sentinelles - bilan et formations de février - P.3 et 4

GODS - un article sur l'outarde canepetière et les éoliennes - P.5

**Le Chiro Vélo : pédaler pour améliorer les connaissances !
La flore des rivières du Poitou-Charentes - P.6**



**Engagez-vous
à nos côtés**



CONTINUONS À PRÉSERVER LA DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE !

Fin 2025 et début 2026, plusieurs de nos associations ont subi des dégradations de leurs locaux. Des déchets ont été déposés aux entrées : fumier, pneus et bâches plastiques, entraînant des dégradations matérielles et bloquant l'accès à leurs lieux de travail pour les salariés et les bénévoles.

NOUS DÉNONÇONS CES ACTES D'INTIMIDATION INADMISSIBLES.

Nos associations agissent pour un monde sain et vivable, dans le respect du débat démocratique et de l'Etat de droit.

Ainsi, FNE Nouvelle-Aquitaine a affirmé dans ces "**90 propositions pour une région solidaire et vivable**", vouloir soutenir une agriculture respectueuse des êtres humains et des milieux. Concernant l'agriculture, dix propositions ont été énoncées, dont celles de mieux rémunérer les services écosystémiques rendus par les agriculteurs et agricultrices.

Nombre de nos associations membres et affiliées travaillent directement avec le monde agricole, que ce soit pour protéger ensemble des espèces menacées sur les zones de protection spéciales des plaines céréalières, que ce soit pour préserver ensemble un patrimoine inestimable que sont nos haies, que ce soit pour maintenir l'utilisation des terres en agriculture en commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ces exemples démontrent notre volonté d'agir en coopération avec le monde agricole. Nous voulons que les actions et décisions prises soient respectueuses de la loi et qu'elles aient fait l'objet d'un débat démocratique.



POUR DÉCOUVRIR NOS ACTIONS, RENDEZ-VOUS [SUR NOTRE SITE](#).

SI VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR NOS ACTIONS, [C'EST PAR ICI](#)!



SENTINELLES - BILAN

Cette année 2025, la plateforme Sentinelles de la Nature fête ses 10 ans ! 10 ans pendant lesquels vous avez contribué à protéger la nature : en alertant sur des dégradations environnementales, en agissant pour les résorber, et en valorisant les initiatives favorables à la nature.

En Nouvelle-Aquitaine, c'est le **Limousin** qui a ouvert le bal, suivi en 2021 du **Poitou-Charentes** et de l'**Aquitaine**. Depuis le lancement de Sentinelles sur ces trois territoires qui composent la Nouvelle-Aquitaine, nous avons recueilli et traité plus de 2500 observations avec les bénévoles des associations qui participent au programme.

Pas moins de quatre campagnes de mobilisation ont été organisées dans le cadre de Sentinelles. L'objectif est de faire connaître auprès d'un large public certains enjeux environnementaux prioritaires pour nos associations. La méthode a consisté à produire des données pour mieux comprendre ces phénomènes, afin d'alerter, de sensibiliser et de protéger. Les 4 thèmes de cette année ont été la **protection des haies**, la **baignade littorale**, les **déchets en milieu aquatique**, et enfin la **pollution lumineuse**.

Plus de 800 personnes ont participé à une des formations en présentiel, ou à un des ateliers en visioconférence.

Ce sont ainsi 25 bénévoles référents issus des 11 associations participants au programme qui traitent les alertes reçues, valorisent les initiatives favorables et font vivre les campagnes. Nous avons accueilli cette année 8 nouvelles personnes qui sont venues grossir les groupes départementaux.

Nous remercions toutes les associations et les bénévoles qui participent à ce programme collectif.



SENTINELLES - LES FORMATIONS ET ATELIERS SPÉCIAUX ZONES HUMIDES

Journée mondiale
des zones humides
2 février 2026



Chaque année la **Journée mondiale des zones humides** (JMZH) est fêtée le 2 février. A cette occasion de **nombreuses activités** sont réalisées sur le thème des zones humides durant le mois de février. FNE NA s'inscrit dans cette belle initiative en proposant deux formations.

ATELIER - LA PROTECTION DES MARES ET DE LEURS HABITANTS

La sensibilisation des acteurs publics et privés aux enjeux liés à l'eau vous tient à cœur ? Vous souhaitez en savoir plus sur l'eau, les milieux aquatiques, leur fonctionnement, leur protection ?

Rendez-vous mercredi 4 février de 17h30 à 18h30!

Ce webinaire vous permettra de découvrir les protections qui s'appliquent aux mares. Des conseils de prospection naturaliste vous seront également donnés pour identifier les espèces protégées présentes dans les mares.

Cet atelier est une mise à jour de celui donné en juin 2025.

Tout au long de l'année 2026 vous retrouverez plusieurs Ateliers Sentinelles de l'Eau dédiés aux sujets liés à l'eau et aux milieux aquatiques. C'est via ce **formulaire d'inscription**, qui sera mis à jour au fil de l'eau régulièrement, que vous pourrez vous inscrire à tous les ateliers du programme Sentinelles de l'Eau.

Ce cycle de webinaires s'adresse à toute personne souhaitant participer à la protection de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin Adour-Garonne, membre ou non d'une association du réseau FNE.



FORMATION - PROTÉGER LES ZONES HUMIDES

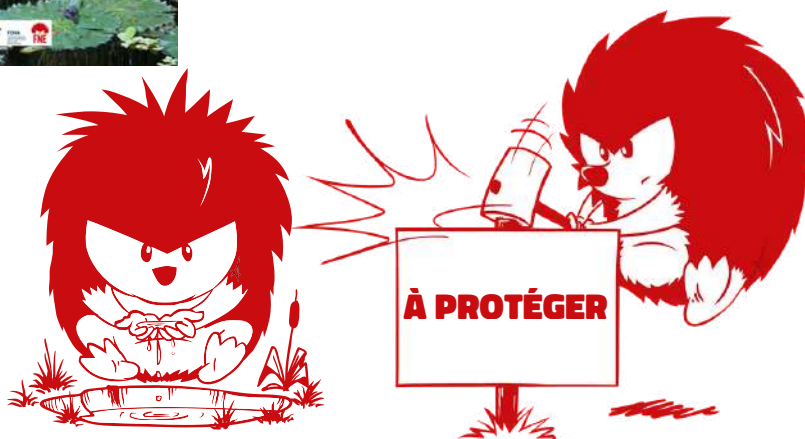
Une formation "Protéger les zones humides" sera également organisée par FNE Nouvelle-Aquitaine et Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE).

Rendez-vous le mercredi 11 février de 9h30 à 16h30 dans les locaux de DSNE ! Le repas sera tiré du sac.

Accompagnés d'une ingénieure en milieu aquatique, vous découvrirez les fonctionnalités, les techniques d'inventaire, la réglementation et les menaces qui pèsent sur ces milieux précieux. Une sortie terrain sera proposée dans le marais du Galuchet.

Cet atelier est une mise à jour de celui donné en octobre 2025.

Pour s'inscrire, cliquez ici!



GODS - UN ARTICLE SUR L'OUTARDE CANEPETIÈRE ET LES ÉOLIENNES

L'énergie éolienne est considérée comme une alternative aux combustibles fossiles, mais avec le développement croissant des parcs éoliens, la menace qui pèse sur les oiseaux est une préoccupation grandissante. La vulnérabilité d'une espèce dépend de sa morphologie, de son comportement, de sa démographie, de son habitat ou de son statut de conservation. Afin d'évaluer le risque de perturbation voire de collision avec une éolienne, il est donc nécessaire de collecter des données sur les espèces concernées, ce qui peut s'avérer difficile si celles-ci sont rares, insaisissables ou nocturnes. Les caractéristiques de vol, notamment la hauteur de vol, constituent un facteur crucial pour évaluer les risques de collision et les comportements d'évitement. Aujourd'hui, la télémétrie GPS haute résolution a révolutionné l'acquisition de données, car elle permet de collecter des données avec une résolution de 1 seconde.

Dans une étude conjointe entre le **CEBC-CNRS** et le **GODS**, 12 années de données GPS ont été collectées sur l'outarde canepetière principalement dans les plaines du sud Deux-Sèvres afin d'évaluer le risque potentiel des parcs éoliens pendant la reproduction ou la migration. Cet oiseau des steppes est considéré comme en danger en France où sa population a décliné de 94% entre 1982 et 1996. Les facteurs de déclin concernent la baisse de fécondité due par exemple à la diminution des ressources alimentaires en invertébrés, la destruction des nids pendant les récoltes, ainsi que la perte et la dégradation de l'habitat. La mortalité des adultes est également devenue un problème en raison des abattages illégaux, des collisions avec des lignes électriques voire possiblement avec des éoliennes. Afin de combler ces lacunes, les données GPS des outardes ont été mobilisées afin d'estimer la mortalité due au risque de collision avec les éoliennes, à partir des caractéristiques du comportement de vol.



Credit photo : Yael Shiff

À partir d'un ensemble de données disponibles comprenant pas loin de 9 millions de positions GPS, il a été constaté que les outardes, pendant la saison de reproduction, passaient moins de 1% de leur temps à voler, les mâles volant environ deux fois plus que les femelles. L'activité de vol maximale était observée au crépuscule, en particulier chez les femelles. Également, 18 à 60 % de tous les vols avaient lieu à une hauteur comprise dans la portée des pales et cela, davantage la nuit et davantage chez les femelles que chez les mâles.

À partir de la répartition spatiale des outardes et des éoliennes dans la région étudiée, le risque de mortalité était supérieur à 1 % par an par rapport à un paysage sans éolienne. Cette augmentation induit un taux de mortalité des adultes d'environ 10 % dans une région où les éoliennes seraient implantées à proximité des outardes. Cette augmentation de la mortalité semble insoutenable pour cette population déjà menacée et sous pression par de multiples facteurs.

Ces analyses montrent qu'une distance tampon de 2 km entre toute nouvelle éolienne et les mâles reproducteurs semble sûre, mais que des distances plus courtes augmenteraient inévitablement le risque du nombre de collisions. Il est intéressant de noter qu'un effet important des lignes électriques jusqu'à 1 600 m sur le comportement de vol des grandes outardes a été détecté de manière similaire. Le choix de sites pour les parcs éoliens qui minimisent l'impact potentiel sur les oiseaux dont la conservation est préoccupante reste le moyen le plus efficace de réduire les menaces. L'observation et le suivi des réactions comportementales des oiseaux, l'élaboration de modèles démographiques et de distribution (ou spatiaux) et la création de cartes prédictives seront importants pour affiner les impacts au niveau des populations afin d'étayer les décisions relatives au développement des parcs éoliens.

Ce bref résumé est issu d'un **article scientifique** en collaboration entre le CEBC-CNRS et le GODS et paru dans la revue Biological Conservation.

Vous pouvez retrouver l'article en ligne en cliquant [ici](#).



LE CHIRO VÉLO : PÉDALER POUR AMÉLIORER LES CONNAISSANCES !

Après maintes réflexions, Thomas, bénévole du **GMHL** (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin), s'est lancé du 16 au 30 juillet 2025 dans la 1^{ère} édition du Chiro Vélo ! Partant de l'idée que la prospection des sites propices aux chiroserait plus aisée à vélo ; d'une part grâce à la lenteur de déplacement qui permet une perception plus fine de l'environnement (naturel ou architectural) comme les petits points d'eau, fissures ou cavités, et d'autre part parce que le contact avec les gens semble plus facile lorsqu'on arrive chez eux à vélo plutôt qu'en voiture, Thomas a mûrement réfléchi à son projet, et à solliciter le GMHL pour le réaliser.

Ce projet bénévole, effectué avec l'aide du GMHL, avait pour objectif de réaliser des prospections diurnes et nocturnes de chiroptères avec pour seul moyen de locomotion : le fameux 2 roues. (3 avec la remorque de matériel !)

En 2 semaines, 704 kilomètres ont été pédalés (compteur) permettant de parcourir 28 communes en Creuse et en Haute-Vienne. 84 sites ont été prospectés en journée pour un total d'environ 48h sur la selle et 57h de porte-à-porte. Le soir, des écoutes passives ou actives étaient réalisées à l'aide d'un Active Recorder sur les 14 points de campement différents. Ce qui a permis d'identifier plusieurs espèces à enjeux comme la Grande Noctule. En tout, 15 espèces ont été identifiées, dont les trois espèces de noctules, le Grand et Petit rhinolophe, le Grand murin, la Barbastelle, etc. 26 sites à Petit rhinolophe ont été découverts dénombrant 438 individus, dont 3 sites à plus de 50 individus. Toutes espèces confondues, ce sont 611 bestioles qui ont été observées.

Au cours de ce périple, l'accueil fut généralement bon malgré l'originalité de la démarche, parfois déconcertante au premier abord. Merci à tous ceux qui ont fait confiance et qui d'une manière ou d'une autre ont aidé Thomas dans ses recherches. Ainsi par le biais de ce projet, de multiples personnes ont été sensibilisées aux chauves-souris et des découvertes ont eu lieu avec un bilan carbone des plus acceptable ! Voici un bel exemple de projet bénévole alliant passion naturaliste et respect d'éthique personnelle en diminuant les déplacements en voiture.

En espérant que ce projet soit reconduit en Limousin et que l'idée germe dans d'autres régions ?

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter [l'article en ligne](#).



LA FLORE DES RIVIÈRES DU POITOU-CHARENTES

Les rivières du Poitou-Charentes hébergent une flore encore peu étudiée. On peut compter quelques dizaines de plantes patrimoniales (c'est-à-dire des espèces rares et/ou menacées), à répartition peu connue. Citons par exemple la Pesse d'eau, les potamogetons, les callitriches, les renoncules aquatiques, les Zannichellies, la Morène, etc.

Les formations végétales constituées par ces plantes peuvent former des habitats naturels relevant de la Directive Habitats (codes 3260 et 3150), et par conséquent leur préservation est d'intérêt Européen. Ces habitats et les espèces qui les composent sont notamment d'une grande importance pour les cortèges faunistiques liés aux cours d'eau tels que les libellules, amphibiens et poissons. Pourtant de nombreuses activités humaines peuvent porter atteintes à ces dernières : dégradation de la qualité des eaux, modification des débits, ou encore présence d'espèces exotiques envahissantes.

Poitou-Charentes Nature a donc mis en place un programme d'inventaire et de suivi de 2023 à 2025. Ce programme avait notamment pour but l'actualisation des connaissances sur les espèces patrimoniales et les espèces exotiques envahissantes, la sensibilisation des acteurs de l'eau ou encore le suivi de stations connues pour assurer leur pérennité. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Afin de marquer la fin de ce programme, une plaquette pédagogique a été produite. Cette excellente synthèse est disponible au format papier auprès des associations membres et au [format numérique](#) sur le site internet de Poitou-Charentes Nature.



Comité de rédaction et crédits photos :

Jules Boisseau - Michel Galliot - Moea Lartigau - Isabelle Loulmet - Cathy Mazerm - Gabriel-Marie Arnault - FNE OP

Avec le soutien financier :

du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Fonds de Développement pour la Vie Associative, de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Je souhaite devenir bénévole,
[cliquez ici](#)

Je souhaite faire un don,
[cliquez ici](#)